

Chaque année, la Société des alcools du Québec
vend **218 millions de bouteilles** de vin et de spiritueux
et la plupart se retrouvent au dépôt.



JE SIGNE POUR LA CONSIGNE!



LA FIN DU GASPILLAGE



Avec la consigne

Les bouteilles de bières brunes sont réutilisées plus d'une quinzaine de fois et sont recyclées dans une proportion de près de 100 %.



Quant aux bouteilles de vin et spiritueux

Seulement 14 % du verre placé dans le bac ou dans le sac de recyclage est bel et bien recyclé et réutilisé, le reste se retrouvant dans les sites d'enfouissement.



Dans la collecte pêle-mêle, le verre :

- souille les autres matières collectées ;
- augmente les risques de blessure ;
- est difficilement trié par couleur pour être recyclé.



Une consigne sur le verre, c'est bon pour :

- l'environnement ;
- l'emploi ;
- mettre fin au gaspillage.

Actuellement, une usine québécoise doit importer du verre broyé à coût élevé, alors qu'elle pourrait utiliser celui recyclé et broyé au Québec. Dans la production de nouveaux contenants de verre, l'usage d'une plus grande proportion de verre broyé recyclé permet en plus de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux permettrait de créer des emplois dans le traitement du verre et de moins polluer. Le Québec est une des seules provinces au Canada à ne pas consigner les bouteilles de vin et spiritueux.

Qu'attendons-nous pour mettre fin au gaspillage ?

Nous vous invitons à signer la pétition qui circule actuellement.

VERRE
LA FIN DU GASPILLAGE

